

DELIVRANCE DE L'ETAT ANNUEL DES CERTIFICATS REÇUS NOTI 2

À partir du 1^{er} janvier 2016, les entreprises attributaires d'un marché public pourront obtenir l'état annuel des certificats reçus NOTI 2 auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne en transmettant leur demande soit :

- par courriel à l'adresse suivante : ddfip91.pgp.actioneconomique@dgif.finances.gouv.fr

- soit par courrier à l'adresse suivante : **Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne, Service des collectivités locales et de l'expertise économique, 27 rue des Mazières, 91011 Evry cedex.**

Le NOTI 2 sera délivré selon les modalités suivantes :

PROCEDURE DE DROIT COMMUN



Le NOTI 2 devra être rempli et accompagné des certificats fiscaux et sociaux attestant de la situation de l'entreprise au 31 décembre 2015 :

-les **attestations sociales** sont délivrées par les différents organismes auxquels l'entreprise est affiliée (URSSAF-IDF, MSA-IDF, RSI, caisse des congés payés...),

-les **attestations fiscales** peuvent être obtenues en se connectant à l'adresse suivante : www.impots.gouv.fr.

“espace professionnels ” pour les entreprises et les associations.

Les entreprises individuelles devront fournir les 3 volets de l'imprimé 3666 (n° Cerfa 10640*04/50291#04).

Les demandes seront traitées dans les meilleurs délais dès lors que le dossier sera complet et vous seront retournées par courriel.

Le dossier devra donc impérativement mentionner l'adresse mail à laquelle l'état NOTI 2 devra être adressé.

ou

PROCEDURE OPTIONNELLE



Le NOTI 2 devra être rempli et transmis par courriel ou par courrier. Dans le cadre de cette procédure, l'entreprise autorise l'administration fiscale à recueillir les certificats fiscaux et sociaux auprès des administrations ou des organismes concernés.

Les demandes seront renvoyées par courriel dans un délai franc de 30 jours à compter de la réception du NOTI 2 par la DDFiP.

Le dossier devra donc impérativement mentionner l'adresse mail à laquelle l'état NOTI 2 devra être adressé.